

COMMUNE DE VICHERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--
L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. Morand, M. Chaumeton, M. Lauvergnat, Mme Quenensse, M. Bereau, Mme Cottreau.

Secrétaire de séance : M. Chaumeton

Membre(s) absent(e)(s) excuse(e)s: M. Letourneur pouvoir à M. Béreau

M. Fourmy

Membre(s) absent(e)(s) non excuse(e)s: Mme Martine

Le dernier compte-rendu du 26 juin 2025 est approuvé.

Points à l'ordre du jour :

1/ Travaux

- Logement école : nous avons reçu un devis pour les sondes de l'entreprise Cissé de Bouloire qui annonce pour 400 mètres linéaires de trou un montant de 55 000 euros.

Il y a une différence de 250 mètres avec l'étude thermique réalisé par Territoire Energie 28 (Mr Robert).

Nous allons faire un point avec eux deux afin d'optimiser la taille des forages.

Nous avons envoyé le 24/09 l'échantillon de goudron de la cour ; la réponse est attendue pour le 7 octobre.

Le permis de construire est accordé depuis le 1^{er} septembre.

- Éclairage parking salle des fêtes : étant donné que nous souhaitons réutiliser les éclairages récupérés lors de l'enfouissement des lignes dans le bourg, il est nécessaire d'acheter des mats. A voir avec la société Rexel de Nogent qui est spécialisée dans ce genre de fourniture.
- Jeux pour enfants : nous avons reçu ce jour 6m3 de sable. Du géotextile est à prévoir avant d'étaler le sable.
- Vitrification du parquet : l'intervention a été faite le 8 septembre par l'entreprise Houdayer : résultat satisfaisant, à voir dans la durée.
- Peinture ouvertures mairie : Nous avons un premier devis, un autre artisan est venu en nous annonçant un délai de 2 ans ! Sur les conseils d'un conseiller nous allons contacter l'entreprise Bailly.

2/ Budget 2026

- Remplacement estrade : nous avons reçu un devis de la société Mafran de Marcheville pour un montant de 1800 euros HT

Il s'agit de 4 plateaux de 2mx1m avec des pieds de 40cm

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité pour mettre l'achat d'une estrade dans le budget 2026.

- Chaudière à fioul mairie : nous n'avons pas besoin de garder cette chaudière pour la mairie, monsieur Morand propose une chaudière au gaz, nous sommes dans l'attente d'un devis par l'entreprise Marchand.

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité pour mettre l'achat d'une chaudière à gaz dans le budget 2026.

- Réfection des chemins :

- Rappel : en 2025, 3 chemins sont programmés :

- Le bout du chemin de la ferme des Champs et des Hérisseries.
- Le renforcement des virages du chemin de la Touche
- La descente à droite du chemin de touchebrault avant le lavoir.

La commission chemins fera le tour de la commune en semaine 42 afin de prévoir les chemins pour 2026.

- Panneaux d'affichage cour de la mairie : les fixations provisoires vont être remplacées par des poteaux métalliques scellés dans le sol. Il est nécessaire de faire quelques relevés afin d'établir des croquis à fournir à des entreprises . Perche matériaux de Nogent et DTI de Ceton seront consultées.

- Portail du cimetière : acompte fait le 24/09/2025, travaux prévus en Novembre.

3/ Urbanismes

Monsieur Jean-Claude nous présente succinctement le nouveau PLUi. Il insiste sur les démarches à faire concernant la gestion des haies.

Dans tous les cas ce document est consultable.

Dépose de 2 C.U.b :

- Mme Obrecht le 21/08/2025 sur parcelle ZM7 et ZM10 pour la construction de 2 maisons d'habitation
- Maitre Huet-Coupin le 01/09/2025 pour la vente du Petit Plessis de la MFR à Monsieur Pasquet.

Dépose de 2 D.P. :

- Mr Duché le 08/09/2025 pour l'abattage des haies autour des prairies.
- Mr Fourmy le 11/09/2025 pour l'installation de panneaux photovoltaïques = refusée car les panneaux sont visibles de la voie publique, ils ne doivent pas être posés en surimposition.

Dépose de 2 P.C. :

- La mairie le 19/06/2025 pour la transformation de l'école en 2 logements locatifs = positif signé le 01/09/2025.
- Mr Fourmy le 10/07/2025 pour la construction d'un bâtiment avicole de 295m²

Résultat de la commission pour la salle des fêtes : AVIS FAVORABLE

A ce sujet, monsieur Morand souhaite remercier l'entreprise Marchand qui nous a prévenu que les détecteurs de gaz n'étaient plus aux normes.

4/ Questions diverses :

Madame Muriel Quesnенсe nous demande si nous avons reçu la nouvelle charte du Parc et demande de mettre une signalisation à la boîte à livres.

Suite à l'arrêt de travail de Nathalie du 20 août au 14 novembre, monsieur Morand remercie et souhaite la bienvenue à Anaïs Vasseur qui vient le mercredi matin pour pallier aux traitements des opérations les plus urgentes. Durant cette période, les permanences mairie sont également changées : c'est le mardi soir de 17h à 19h.

La séance est close à vingt et une heures trente. Fait et délibéré, les jours mois et susdits.

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie	